

Paris teste la possibilité pour les cyclistes de tourner à gauche aux feux rouges

Paris multiplie les initiatives pour faciliter les déplacements à vélo. Depuis cet été, les cyclistes peuvent tourner à droite ou aller tout droit au feu rouge, en laissant la priorité aux piétons. Cela permet de renforcer leur sécurité en évitant les angles morts. Forte de ce succès, la Ville teste à partir d'aujourd'hui la possibilité de tourner à gauche sur certains axes du 10^e arrondissement.

Paris a mené une expérimentation qui a démontré que le cédez-le-passage cycliste au feu rouge permet de fluidifier la circulation des cyclistes. Il permet également de réduire le risque d'accidents au passage au feu vert, en évitant les conflits entre les cyclistes et les véhicules arrêtés au feu, notamment l'angle mort. La possibilité de tourner à droite ou d'aller tout droit au feu rouge a ainsi été généralisée depuis cet été dans la capitale lorsque le carrefour le permet, avec succès.

Pour aller plus loin, une nouvelle expérimentation est lancée cette semaine dans le 10^e arrondissement, avec la possibilité de tourner à gauche, lorsque toutes les conditions de sécurités sont réunies. Les cyclistes ont alors la possibilité de passer au feu rouge, selon les indications du panneau installé au carrefour et toujours en laissant la priorité aux piétons et aux autres usagers.

Ce test permettra d'étudier le comportement des usagers (voitures, piétons et cyclistes). Si les résultats sont concluants, la possibilité d'intégrer le franchissement des vélos aux feux rouges sera envisagée à chaque nouvel aménagement.

Les nouveaux panneaux :



**Tourner à gauche
ou à droite**



Tourner à gauche



**Aller tout droit ou
tourner à gauche**